

DELIBERATION N° 01/01.2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le TRENTE ET UN JANVIER, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/01/2024

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Thomas HALLUIN - Isabelle HUBLART- Brigitte HARLAUX - Guy JATIVA - Florence LIENARD - François LO PRESTI - Freddy SZYMCZAK

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Mathilde POLACCI qui a donné procuration à D. Lenne

Nomination d'un secrétaire de séance : Thomas Halluin

OBJET : Approbation du PV de la séance 12/12/2023

Après lecture du Procès-verbal de la séance du 12/12/2023, l'Assemblée n'ayant pas de remarques, il est donc approuvé, à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 06.02.2024
Envoyé et reçu au contrôle de légalité
le 02.02.2024 ID 059-215905597-
20240131-240202_D1452SD-DE

Le Secrétaire,
Thomas HALLUIN



Le Maire,
Bruno CELLIER